

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 15 décembre 2020

Date de la convocation : 8 décembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 21 (loi n°2020-1379 du 14 nov. 2020)

Présents : 49

Pouvoirs : 4

Excusés et absents : 10

Le Comité Syndical du 15 décembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 8 décembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est Mme Fanny CHRETIEN

### ETAT DE PRESENCE

| DOUAIS AGGLO                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b><br>Mr Raphaël AIX<br>Mr Gilles BARBIEUX<br>Mme Caroline BIENCOURT<br>Mr Djamel BOUTECHICHE<br>Mme Fanny CHRETIEN<br>Mr Lionel COURDAVAULT<br>Mr Henri DERASSE<br>Mr Laurent DESMONS<br>Mr Denis DESRUMAUX<br>Mr Christian DORDAIN<br>Mme Lisiane DUBUS<br>Mr Alain DUPONT<br>Mr Jean-Paul FONTAINE<br>Mr Thierry GOEMINNE<br>Mr Bernard GOULOIS<br>Mr Laurent ILSKI<br>Mr Henri JARUGA<br>Mr Vincent JEANMOUGIN<br>Mr Jean-François JOOS<br>Mr Laurent KUMOREK<br>Mr Sébastien LANCLU<br>Mr Miguel LIBERAL<br>Mr Abdallah MOHAMMED<br>Mme Nadine MORTELETTE<br>Mr Dominique PHILIPPE<br>Mr Jean-Marc RENARD<br>Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN<br>Mme Elodie SAVARY<br>Mme Stéphanie STIERNON<br>Mr Jean-Michel SZATNY<br>Mr Ludovic VALETTE<br>Mr Vincent WANTIER<br>Mr Dimitri WIDIEZ | <b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (15)</b><br>Mr Xavier BARTOSZEK<br>Mme Murielle CARON<br>Mr Yves CONDEVAUX<br>Mr Frédéric DELANNOY<br>Mr Marc DELECLUSE<br>Mr Erich FRISON<br>Mr Daniel GAMBIEZ<br>Mr Sébastien GEIRNAERT<br>Mr Eric GOUY<br>Mr Pascal JONIAUX<br>Mr Yves MAITTE<br>Mr Claude MERLY<br>Mr Denis MICHALAK<br>Mr Julien QUENNESSON<br>Mme Jeanne ROMAN |
| <b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (0)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (1)</b><br>Mr Jean-François TIEFENBACH                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2)</b><br>Mr Thierry LEDENT à Mr Jean-Marc RENARD<br>Mr Jacques MICHON à Mme Fanny CHRETIEN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2)</b><br>Mr Christian BULINSKI à Mr Lionel COURDAVAULT<br>Mr Rémi MARTINOWSKI à Mr Claude MERLY                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>DELEGUES EXCUSES (5)</b><br>Mme Anissa BOUCHABOUN<br>Mr Arnaud MARIAGE<br>Mr Brahim NOUI<br>Mr Arnaud PIESSET<br>Mr Christian WALLARD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>DELEGUES EXCUSES (5)</b><br>Mme Marie CAU<br>Mr François CRESTA<br>Mr Yazid LEHINGUE<br>Mr Régis MINNENS<br>Mr Alain PAKOSZ                                                                                                                                                                                                                                       |

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCOT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN et Capucine LECLERCQ  
De SAS Douai Services : M. Villaume

**Objet : Nouvelle période Service Energie Collectivités – Conventionnement 2021-2023**

Monsieur le Président expose,

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en septembre 2020 auprès des communes du Grand Douaisis, 40 communes ont souhaité adhérer/renouveler leur adhésion au Service Energie Collectivité pour la période 2021-2023.

Ce nouveau groupe de communes représentent 150 855 habitants et pour certaines un patrimoine important.

De plus le service énergie collectivités complète ses missions en intégrant l'accompagnement des communes adhérentes à la mise en œuvre du décret tertiaire, d'éléments pour les dossiers déposés dans le cadre du plan de relance et l'expertise sur les montages juridiques et financiers complexes.

Compte tenu du nombre de commune et du patrimoine représenté, il est nécessaire de recruter un 4° CEP afin de continuer d'assurer un service de qualité, de proximité auprès des communes membres.

Le budget prévisionnel du service intègre les 4 postes de conseillers (CEP), les frais de structure du SCOT qui porte le Service, les frais de communication et d'animation ainsi que le matériel et équipement technique nécessaire à l'exercice des missions (matériel de mesure...)

**LE COMITE SYNDICAL**

Considérant la candidature de 40 communes

Entendu la présentation des résultats de l'appel à manifestation d'intérêt,

Entendu la présentation des missions du Service Energie Collectivité

Entendu la présentation du contenu de la convention d'adhésion et notamment des modalités financières, administratives et juridiques pour adhérer à ce service

Considérant l'avis favorable du Bureau Syndical du 8 décembre 2020

**DECIDE A LA MAJORITE (52 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 voix ABSTENTIONS),**

- 1) D'approuver le renouvellement 2021-2023 et les modalités du conventionnement du Service Energie Collectivité
- 2) De fixer la cotisation par commune à 1,40€ par an et par habitants
- 3) D'autoriser le Président à contractualiser avec les communes adhérentes
- 4) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 16 décembre 2020

*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCoT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 15 décembre 2020

Date de la convocation : 8 décembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 21 (loi n°2020-1379 du 14 nov. 2020)

Présents : 49

Pouvoirs : 4

Excusés et absents : 10

Le Comité Syndical du 15 décembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 8 décembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est Mme Fanny CHRETIEN

### ETAT DE PRESENCE

| DOUAISIS AGGLO                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b><br>Mr Raphaël AIX<br>Mr Gilles BARBIEUX<br>Mme Caroline BIENCOURT<br>Mr Djamel BOUTECHICHE<br>Mme Fanny CHRETIEN<br>Mr Lionel COURDAVAULT<br>Mr Henri DERASSE<br>Mr Laurent DESMONS<br>Mr Denis DESRUMAUX<br>Mr Christian DORDAIN<br>Mme Lisiane DUBUS<br>Mr Alain DUPONT<br>Mr Jean-Paul FONTAINE<br>Mr Thierry GOEMINNE<br>Mr Bernard GOULOIS<br>Mr Laurent ILSKI<br>Mr Henri JARUGA<br>Mr Vincent JEANMOUGIN<br>Mr Jean-François JOOS<br>Mr Laurent KUMOREK<br>Mr Sébastien LANCLU<br>Mr Miguel LIBERAL<br>Mr Abdallah MOHAMMED<br>Mme Nadine MORTELETTE<br>Mr Dominique PHILIPPE<br>Mr Jean-Marc RENARD<br>Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN<br>Mme Elodie SAVARY<br>Mme Stéphanie STIERNON<br>Mr Jean-Michel SZATNY<br>Mr Ludovic VALETTE<br>Mr Vincent WANTIER<br>Mr Dimitri WIDIEZ | <b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (15)</b><br>Mr Xavier BARTOSZEK<br>Mme Murielle CARON<br>Mr Yves CONDEVAUX<br>Mr Frédéric DELANNOY<br>Mr Marc DELECLUSE<br>Mr Erich FRISON<br>Mr Daniel GAMBIEZ<br>Mr Sébastien GEIRNAERT<br>Mr Eric GOUY<br>Mr Pascal JONIAUX<br>Mr Yves MAITTE<br>Mr Claude MERLY<br>Mr Denis MICHALAK<br>Mr Julien QUENNESSON<br>Mme Jeanne ROMAN |
| <b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (0)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (1)</b><br>Mr Jean-François TIEFENBACH                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2)</b><br>Mr Thierry LEDENT à Mr Jean-Marc RENARD<br>Mr Jacques MICHON à Mme Fanny CHRETIEN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2)</b><br>Mr Christian BULINSKI à Mr Lionel COURDAVAULT<br>Mr Rémi MARTINOWSKI à Mr Claude MERLY                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>DELEGUES EXCUSES (5)</b><br>Mme Anissa BOUCHABOUN<br>Mr Arnaud MARIAGE<br>Mr Brahim NOUI<br>Mr Arnaud PIESSET<br>Mr Christian WALLARD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>DELEGUES EXCUSES (5)</b><br>Mme Marie CAU<br>Mr François CRESTA<br>Mr Yazid LEHINGUE<br>Mr Régis MINNENS<br>Mr Alain PAKOSZ                                                                                                                                                                                                                                       |

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN et Capucine LECLERCQ  
De SAS Douai Services : M. Villaume

**Objet : Renforcement du service Energie Collectivité – création poste Technicien**

Monsieur le Président expose,

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat et de sa politique « Douaisis Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique » (DT3E), le SCOT Grand Douaisis s'engage depuis 2011 aux côtés des communes pour développer les conditions favorables à l'amélioration de leur patrimoine à travers la stratégie patrimoine communal.

Il a ainsi créé le Service Energie Collectivités (SEC) pour permettre aux communes de développer une véritable stratégie patrimoine visant à réduire fortement la consommation de leur parc mais également à développer leur autonomie énergétique en utilisant des énergies renouvelables locales. Ce service porté par le SCOT avec des missions élargies, permet d'accompagner les communes et de favoriser leur passage à l'action en matière de transition énergétique.

L'ensemble des communes du territoire ont été destinataires d'un appel à manifestation d'intérêt qui nous a permis de recenser les communes qui souhaitent adhérer (ou renouveler leur adhésion) lors de la prochaine période de conventionnement du SEC pour 2021-2023.

De nouvelles communes ayant souhaité adhérer, il est nécessaire de recruter un 4<sup>e</sup> CEP afin de répondre aux engagements du SCOT pour la mise en œuvre de ce conventionnement.

Il/elle occupera les fonctions de conseiller en énergie partagé (CEP) pour une partie des communes adhérentes au service.

Le profil recherché est un agent de catégorie B de la filière technique. Le coût de ce recrutement a été intégré au plan de financement pour la nouvelle convention 2021-2023.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.

Ce poste sera inscrit au tableau des effectifs du SCOT Grand Douaisis

**LE COMITE SYNDICAL,**

Entendu la présentation du profil de poste du conseiller en énergie partagé  
Considérant l'avis favorable du Bureau Syndical du 8 décembre 2020

**DECIDE A LA MAJORITE (52 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 voix ABSTENTIONS),**

- 1) De valider la création d'un emploi à temps complet de catégorie B de la filière technique pour le poste de conseiller en énergie partagé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- 2) De modifier le tableau des effectifs du SCOT
- 3) D'autoriser le Président à procéder au recrutement de l'agent
- 4) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 16 décembre 2020  
*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 15 décembre 2020

Date de la convocation : 8 décembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 21 (loi n°2020-1379 du 14 nov. 2020)

Présents : 49

Pouvoirs : 4

Excusés et absents : 10

Le Comité Syndical du 15 décembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 8 décembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est Mme Fanny CHRETIEN

### ETAT DE PRESENCE

| DOUAISSIS AGGLO                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b><br>Mr Raphaël AIX<br>Mr Gilles BARBIEUX<br>Mme Caroline BIENCOURT<br>Mr Djamel BOUTECHICHE<br>Mme Fanny CHRETIEN<br>Mr Lionel COURDAVAULT<br>Mr Henri DERASSE<br>Mr Laurent DESMONS<br>Mr Denis DESRUMAUX<br>Mr Christian DORDAIN<br>Mme Lisiane DUBUS<br>Mr Alain DUPONT<br>Mr Jean-Paul FONTAINE<br>Mr Thierry GOEMINNE<br>Mr Bernard GOULOIS<br>Mr Laurent ILSKI<br>Mr Henri JARUGA<br>Mr Vincent JEANMOUGIN<br>Mr Jean-François JOOS<br>Mr Laurent KUMOREK<br>Mr Sébastien LANCLU<br>Mr Miguel LIBERAL<br>Mr Abdallah MOHAMMED<br>Mme Nadine MORTELETTE<br>Mr Dominique PHILIPPE<br>Mr Jean-Marc RENARD<br>Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN<br>Mme Elodie SAVARY<br>Mme Stéphanie STIERNON<br>Mr Jean-Michel SZATNY<br>Mr Ludovic VALETTE<br>Mr Vincent WANTIER<br>Mr Dimitri WIDIEZ | <b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (15)</b><br>Mr Xavier BARTOSZEK<br>Mme Murielle CARON<br>Mr Yves CONDEVAUX<br>Mr Frédéric DELANNOY<br>Mr Marc DELECLUSE<br>Mr Erich FRISON<br>Mr Daniel GAMBIEZ<br>Mr Sébastien GEIRNAERT<br>Mr Eric GOUY<br>Mr Pascal JONIAUX<br>Mr Yves MAITTE<br>Mr Claude MERLY<br>Mr Denis MICHALAK<br>Mr Julien QUENNESSON<br>Mme Jeanne ROMAN |
| <b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (0)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (1)</b><br>Mr Jean-François TIEFENBACH                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2)</b><br>Mr Thierry LEDENT à Mr Jean-Marc RENARD<br>Mr Jacques MICHON à Mme Fanny CHRETIEN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2)</b><br>Mr Christian BULINSKI à Mr Lionel COURDAVAULT<br>Mr Rémi MARTINOWSKI à Mr Claude MERLY                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>DELEGUES EXCUSES (5)</b><br>Mme Anissa BOUCHABOUN<br>Mr Arnaud MARIAGE<br>Mr Brahim NOUI<br>Mr Arnaud PIESSET<br>Mr Christian WALLARD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>DELEGUES EXCUSES (5)</b><br>Mme Marie CAU<br>Mr François CRESTA<br>Mr Yazid LEHINGUE<br>Mr Régis MINNENS<br>Mr Alain PAKOSZ                                                                                                                                                                                                                                       |

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN et Capucine LECLERCQ  
De SAS Douai Services : M. Villaume

**Objet : Création du poste de chargé de mission Transition Energétique et Climat (TEC)**

Monsieur le Président expose,

Suite au départ du responsable du pôle énergie, il a été décidé de fusionner les pôles énergie et climat pour créer le pôle énergie-climat.

Afin d'assurer les missions précédemment menées par le responsable du pôle énergie et celles que requièrent les ambitions du nouveau PCAET il est nécessaire de renforcer l'ingénierie du pôle Energie Climat

Le /la chargée de mission aura pour mission de :

- Accompagner l'animation de la Dynamique Climat auprès des entreprises et des acteurs relais du grand public
- Accompagner à la mise en œuvre du PCAET avec une spécialisation dans les domaines de l'énergie, en vue d'accompagner les projets énergie-climat du territoire et en particulier des entreprises
- Piloter les études techniques du pôle notamment sur dans le domaine des énergies (sobriété, efficacité, renouvelable) en lien avec les chargés de mission du SEC et le pôle urbanisme.
- Participer aux travaux de suivi et évaluation du PCAET

Le profil initial (catégorie B) n'étant plus en adéquation avec le profil recherché pour le poste de chargé de mission Transition Energétique et Climat, il est nécessaire de créer un poste spécifique de catégorie A en filière administrative.

Le poste occupé auparavant par le responsable énergie sera clôturé et enlevé du tableau des effectifs. Les crédits sont inscrits au budget et des recherches de financement pour ce poste sont projetées.

**LE COMITE SYNDICAL,**

Entendu la présentation du profil de poste du chargé de mission Transition Energétique et Climat  
Considérant l'avis favorable du Bureau Syndical du 8 décembre 2020

**DECIDE A LA MAJORITE (52 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 voix ABSTENTIONS),**

- 1) De valider la création d'un emploi à temps complet de catégorie A de la filière administrative pour le poste de chargé de mission Transition Energétique et Climat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- 2) De modifier le tableau des effectifs du SCOT
- 3) D'autoriser le Président à procéder au recrutement de l'agent
- 4) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 16 décembre 2020  
*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 15 décembre 2020

Date de la convocation : 8 décembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 21 (loi n°2020-1379 du 14 nov. 2020)

Présents : 52

Pouvoirs : 4

Excusés et absents : 8

Le Comité Syndical du 15 décembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 8 décembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est Mme Fanny CHRETIEN

### ETAT DE PRESENCE

| DOUAISIS AGGLO                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (35)</b><br>Mr Raphaël AIX<br>Mr Gilles BARBIEUX<br>Mme Caroline BIENCOURT<br>Mr Djamel BOUTECHICHE<br>Mme Fanny CHRETIEN<br>Mr Lionel COURDAVAULT<br>Mr Henri DERASSE<br>Mr Laurent DESMONS<br>Mr Denis DESRUMAUX<br>Mr Christian DORDAIN<br>Mme Lisiane DUBUS<br>Mr Alain DUPONT<br>Mr Jean-Paul FONTAINE<br>Mr Thierry GOEMINNE<br>Mr Bernard GOULOIS<br>Mr Laurent ILSKI<br>Mr Henri JARUGA<br>Mr Vincent JEANMOUGIN<br>Mr Jean-François JOOS<br>Mr Laurent KUMOREK<br>Mr Sébastien LANCLU<br>Mr Miguel LIBERAL<br>Mr Arnaud MARIAGE<br>Mr Abdallah MOHAMMED<br>Mme Nadine MORTELETTE<br>Mr Dominique PHILIPPE<br>Mr Arnaud PIESSET<br>Mr Jean-Marc RENARD<br>Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN<br>Mme Elodie SAVARY<br>Mme Stéphanie STIERNON<br>Mr Jean-Michel SZATNY<br>Mr Ludovic VALETTE<br>Mr Vincent WANTIER<br>Mr Dimitri WIDIEZ | <b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (15)</b><br>Mr Xavier BARTOSZEK<br>Mme Murielle CARON<br>Mr Yves CONDEVAUX<br>Mr Frédéric DELANNOY<br>Mr Marc DELECLUSE<br>Mr Erich FRISON<br>Mr Daniel GAMBIEZ<br>Mr Sébastien GEIRNAERT<br>Mr Eric GOUY<br>Mr Pascal JONIAUX<br>Mr Yves MAITTE<br>Mr Claude MERLY<br>Mr Denis MICHALAK<br>Mr Julien QUENNESSON<br>Mme Jeanne ROMAN |
| <b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (1)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (1)</b><br>Mr Jean-François TIEFENBACH                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2)</b><br>Mr Thierry LEDENT à Mr Jean-Marc RENARD<br>Mr Jacques MICHON à Mme Fanny CHRETIEN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2)</b><br>Mr Christian BULINSKI à Mr Lionel COURDAVAULT<br>Mr Rémi MARTINOWSKI à Mr Claude MERLY                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>DELEGUES EXCUSES (5)</b><br>Mme Anissa BOUCHABOUN<br>Mr Arnaud MARIAGE<br>Mr Brahim NOUI<br>Mr Arnaud PIESSET<br>Mr Christian WALLARD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>DELEGUES EXCUSES (5)</b><br>Mme Marie CAU<br>Mr François CRESTA<br>Mr Yazid LEHINGUE<br>Mr Régis MINNENS<br>Mr Alain PAKOSZ                                                                                                                                                                                                                                       |

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN, Catherine HAEGHAERT, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENEKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Périne MASSEZ et Mr Alex GUILLET, Jérôme MONIER, Matthieu LEMPENS

De SAS Douai Services : M. Villaume

**Objet : APPROBATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**

Monsieur le Président expose,

La loi du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) prescrit à tous les EPCI de plus de 20 000 habitants l'obligation de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Compte tenu de l'ampleur de l'action énergie climat engagée par le SM SCOT depuis plusieurs années, Douaisis Agglo et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent ont respectivement **transféré leur compétence d'élaboration du PCAET au Syndicat Mixte du SCOT Grand Douaisis le 3 février 2017 et le 6 avril 2017**. Dans ce cadre renouvelé, le SCOT a poursuivi les démarches nécessaires à cette élaboration. Après le lancement d'une consultation et le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, il a ainsi lancé officiellement l'élaboration du PCAET et établi les modalités de concertation le 23 janvier 2018.

Le PCAET, document de planification territoriale à la fois stratégique et opérationnelle et intégrant l'ensemble des problématiques climat-air-énergie a pour objectifs de réduire les émissions de GES et d'adapter le territoire au changement climatique. Il doit être compatible avec le futur Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ainsi que le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) et doit, par ailleurs, prendre en compte la stratégie nationale « bas carbone » et le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui était lui-même en révision. Ces démarches ont pu être menées de concert assurant ainsi une parfaite articulation et cohérence de leurs actions.

➤ **Bilan de la concertation :**

Les **modalités de concertation et de mobilisation** étaient détaillées dans la délibération du 23 janvier 2018, relative à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial.

Le SCOT Grand Douaisis a mobilisé et travaillé en collaboration avec de nombreux acteurs, partenaires et citoyens à travers des ateliers, séminaires et rencontres :

- Cartographie des acteurs – 5 avril 2018
- Atelier sobriété énergétique et aménagement du territoire – 12 avril 2018
- Balade urbaine à vélo – 2 juin 2018
- Atelier « Destination TEPOS » - 22 juin 2018
- Séminaire d'élaboration de la nouvelle stratégie territoriale – 27 septembre 2018
- Atelier sobriété énergétique dans l'agriculture et l'alimentation – 9 octobre 2018
- Atelier multithématique sur le programme d'action
  - o avec les partenaires socio-économique – 11 octobre 2018
  - o avec les acteurs sociaux et de la société civile – 18 octobre 2018
- Contribution pour pistes actions – janvier à mars 2019
- Atelier de travail collaboratif autour la priorisation du programme d'action – 04 avril 2019
- Ateliers de relecture et de compléments avec l'équipe du SCOT – mai à juin 2019

Par ailleurs, afin de faciliter l'appropriation du PCAET et de ses ambitions de sobriété et de neutralité carbone par l'ensemble des acteurs du Grand Douaisis, une **mise en récit rétrospective et prospective** de l'histoire du territoire a été réalisée. 13 entretiens avec des acteurs clés du territoire sur l'histoire mais aussi la vision du Grand Douaisis à 2050 ont été réalisés et deux ateliers de prospective « Douaisis 2050 : vers un territoire sobre et neutre en carbone » (mars 2019) ont été menés.

Enfin les élus ont été régulièrement informés de l'avancement de l'élaboration du PCAET notamment à lors des séances de bureaux et comité syndicaux.

### ➤ Le Plan Climat Air Energie Territorial

Ce plan, d'une durée de 6 ans (2020-2026), concerne l'ensemble des habitants et acteurs du territoire. Il se compose de 4 éléments :

#### 1. **Le Diagnostic** qui intègre :

- Une estimation des émissions territoriales de GES, une analyse de leurs potentiels de réduction
- Une estimation des émissions de polluants atmosphériques, une analyse de leur potentialité de réduction
- Un état de la production des énergies renouvelables et une évaluation du potentiel de développement des filières d'énergies renouvelables dont le développement est possible sur le territoire, ainsi qu'une évaluation du potentiel disponible d'énergie de récupération et du potentiel de stockage énergétique
- Une estimation de la séquestration nette de dioxyde de carbone et de ses possibilités de développement,
- Une présentation des réseaux de distribution et de transport d'électricité, de gaz et de chaleur
- Une analyse de la consommation énergétique finale du territoire et du potentiel de réduction celle-ci
- Une analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique

Pour étayer ce diagnostic, diverses sources, outils et études réalisés par le SCOT ou ses partenaires ont été mobilisés et **certaines éléments réglementaires** du diagnostic ont été **renforcés** : adaptation à la hausse du prix de l'énergie et à la raréfaction des matières première, sobriété dont sobriété énergétique....

Ce diagnostic a ainsi permis de mettre en lumière certains **enjeux** territoriaux :

- Une **empreinte énergétique** plus faible que les moyennes régionale et nationale liée à la faible présence du secteur industriel sur le Grand Douaisis mais qui reste néanmoins, le premier poste consommateur suivi du résidentiel puis du transport
- Des **émissions de GES** très majoritairement liées aux activités sur le territoire et non à l'importation d'énergie ainsi que d'importantes émissions « cachées » liées à l'importation de biens pour la consommation (. Les postes qui génèrent le plus d'émissions importées sont l'alimentation, les biens de consommations et les services
- La nécessité par conséquent d'engager une véritable démarche de **sobriété** dans tous les domaines du quotidien ; les principaux gisements de réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES étant liés à la mobilité, l'habitat, l'agriculture, l'alimentation ou encore les biens de consommations
- Un territoire fortement dépendant des **énergies fossiles** et donc à la fluctuation du prix des énergies mais ayant un fort potentiel de développement des énergies renouvelables. Les gisements les plus importants étant la géothermie et de solaire photovoltaïque.
- Face à une faible capacité actuelle de **séquestration** (3,6% des émissions de GES du territoire sont absorbées par la biomasse et les sols), la nécessité d'intensifier la préservation et le développement des réservoirs naturels (forêts, haies, sols)
- La **qualité de l'air** sur le territoire du Grand Douaisis est un enjeu fort tant au niveau de l'air extérieur que de l'air intérieur. L'analyse des émissions de polluants met en évidence : la prépondérance du secteur résidentiel (chauffage), du transport routier (carburant) et de l'industrie (process) dans les émissions de polluants du territoire, ainsi que la dominante de l'agriculture dans les émissions de NH3 (mais avec une baisse marquée des émissions à l'inverse de la tendance nationale). Au niveau des concentrations, des dépassements fréquents des valeurs limites réglementaires et de l'OMS pour les PM10, PM2.5 et l'Ozone sont constatés.
- Un territoire qui va devoir faire face certes aux **effets du changement climatique** (inondations, glissements de terrain, îlots de chaleur et inconfort thermique, retrait gonflement des argiles) mais aussi à la raréfaction des ressources (évolution du prix des énergies fossiles et disponibilité des matières premières)

## 2. La Stratégie

A travers ce PCAET, une nouvelle ambition forte a été fixée : celle de faire du **Douaisis un territoire sobre et neutre en carbone à l'horizon 2050**. Cette ambition s'inscrit en cohérence et en échos avec l'objectif commun porté avec le SCoT révisé : Douaisis Territoire d'Excellence Environnementale et Energétique (DT3E).

En renforçant son ambition, le Grand Douaisis souhaite ainsi engager véritablement le territoire sur le chemin de(s) transition(s). Le PCAET du Grand Douaisis poursuit ainsi désormais :

- Une **trajectoire** qui se décline en 3 étapes :
  1. Engager une véritable démarche de sobriété dans tous les domaines en réinterrogeant et en changeant progressivement les pratiques et modes de consommation
  2. Devenir un territoire à énergie positive en réduisant fortement les consommations d'énergie par des actions importantes notamment en termes de sobriété et en accélérant la production d'énergies renouvelables
  3. Tendre vers la neutralité carbone en soutenant la séquestration carbone puis la compensation carbone pour les émissions résiduelles de GES
- **4 grands objectifs transversaux** : la sobriété, la neutralité carbone, l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation du territoire au changement climatique et à la raréfaction des ressources

Pour y parvenir, plusieurs plans climat seront nécessaires. Mais le présent PCAET (2020-2026) permettra de poser les bases et d'engager des **actions fondatrices** qui seront renforcées et amplifiées au cours des années à venir.

Ainsi les **chantiers qui devront être lancés prioritairement** permettront de réduire fortement les émissions de GES (-45,51%) :

- Le **résidentiel** : avec un objectif de réduction de 50% des émissions de GES
- Les **transports** : avec un objectif de réduction de 48% des émissions de GES et des leviers incitatifs forts pour réduire la place de l'auto-solisme
- **L'industrie** avec un objectif de réduction de 51% des émissions de GES en incitant et en démultipliant les axes de coopération avec le monde de l'entreprise

Les actions de **sobriété** combinées à des actions **d'efficacité** seront complétées :

- par une augmentation de la production d'énergies renouvelables et ce en substitution d'énergies fossiles (facteur 6 d'ici 2026).
- par une augmentation (+22%) de la capacité de séquestration des sols et forêts

## 3. Le programme d'action

Pour répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic et aux objectifs visés par la stratégie, un programme d'action a été co-construit autour de **5 axes stratégiques** et thématiques majeurs et d'un **axe accélérateur**, « courroie de transmission » sans lequel les 5 autres ne peuvent se réaliser :

- Axe 0 : L'accélérateur de(s) transition(s) : mobiliser, communiquer et asseoir la gouvernance - Engager tous les parties prenantes)
- Axe 1 : Consommer et produire l'énergie de façon responsable - Une énergie économisée et issue de sources renouvelables
- Axe 2 : Aménager le territoire et développer les mobilités décarbonées - De nouvelles formes d'organisation territoriale pour s'adapter et faciliter des pratiques plus durables
- Axe 3 : Accompagner la transition vers une agriculture et une alimentation locales et durables - Du champ à l'assiette, des productions agricoles diversifiées et de qualité pour une consommation saine et locale
- Axe 4 : Accompagner l'économie territoriale vers l'exemplarité, l'économie de ressources et de déchets - Une production et une consommation sobres et circulaires
- Axe 5 : Adapter, séquestrer et compenser - Pour un territoire plus résilient et neutre en carbone en symbiose avec les services écosystémiques

## 4. Dispositif de suivi et d'évaluation

Pour chacune des **67 fiches actions** des indicateurs de **suivi et d'évaluation** ont été définis pour suivre la réalisation de l'action et mesurer son efficacité.

## 5. Evaluation environnementale

Le PCAET a par ailleurs fait l'objet d'une démarche itérative d'évaluation environnementale stratégique (EES) qui a souligné que :

- La stratégie et le programme d'actions contribuent à l'atteinte des objectifs nationaux. Les ambitions nationales sont même parfois dépassées.
- Les actions proposées sont ambitieuses et contribuent de manière positive aux objectifs du PCAET. Elles présentent des incidences positives pour l'environnement et ce grâce à une intégration fine des enjeux environnementaux.
- Les rares actions ayant des incidences potentiellement négatives sur l'environnement ont pris en compte les enjeux environnementaux et feront l'objet d'une attention particulière lors de l'opérationnalisation des actions.
- Par ailleurs, le projet de PCAET n'entraînera pas d'incidences négatives notables sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 du territoire.

### ➤ Les avis des personnes publiques associées et consultations du public

#### 1. Avis des PPA : préfet de région, président du conseil régional et autorité environnementale

Le SCOT Grand Douaisis a déposé pour avis son projet de PCAET (arrêté le 17 décembre 2019 par le Comité Syndical) le 23 janvier 2020, auprès des services de l'Etat, de la Région et de l'Autorité Environnementale. Il leur a été également transmis le rapport sur l'évaluation environnementale. L'Etat s'est prononcé positivement le 11 mai 2020. Le président de Région a également rendu un avis favorable le 13 mai 2020. Enfin, l'Autorité Environnementale a également émis un certain nombre de recommandations, le 28 juillet 2020.

La copie des avis ainsi qu'un mémoire de réponse ont été versés au projet de PCAET dans le cadre de la consultation du public.

Les modifications nécessaires ont été apportées au dossier dans sa version finale, celle qui a été adoptée le 15 décembre 2020.

#### 2. Consultation du public au titre de l'évaluation environnementale

La procédure de consultation du public a été organisée du 08 octobre 2020 au 08 novembre 2020 pour recueillir les avis du public, par voie dématérialisée.

Le dossier complet du projet de PCAET a été mis à disposition et un avis de consultation du public a été publié dans les annonces légales de la Voix du Nord et de l'Observateur du Douaisis (le 24/09/2020 et le 15/10/2020), mais aussi affiché au Syndicat Mixte du SCOT Grand Douaisis et relayé sur le site internet du SCOT ([grand-douaisis.com](http://grand-douaisis.com)) et sur les réseaux sociaux.

Sur la même période, ces documents étaient également consultables en format papier au siège du SCOT Grand Douaisis.

Dès l'ouverture de la consultation, les observations ou les propositions pouvaient être adressées au Syndicat Mixte du SCOT Grand Douaisis par l'intermédiaire d'un registre dématérialisé, mis en place spécifiquement dans le cadre de cette procédure.

Le mémoire de réponse global rassemble la synthèse des observations du public, les avis des personnes publiques associées et les réponses apportées par le SCOT. Il est mis à la disposition du public via le site internet.

Les modifications nécessaires ont été apportées au dossier dans sa version finale, celle qui a été adoptée le 15 décembre 2020.

### ➤ Suite données

A l'issue de son adoption, l'intégralité du PCAET sera mis à disposition du public via notamment le site internet et la plateforme nationale <http://www.territoires-climat.ademe.fr/>

Le SCOT Grand Douaisis animera et pilotera la mise en œuvre du plan climat. Il mobilisera ainsi l'ensemble des parties prenantes et nouera les partenariats nécessaires. Il en assurera également le suivi et l'évaluation.

PJ : 17 documents constitutifs du PCAET

## LE COMITE SYNDICAL

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles R 229-51 à R 229-55,  
Vu les articles R.229-54 et R.122-21 du code de l'environnement sur les personnes publiques associées  
Vu les articles L.122-4, L.122-5 et R.122-17 I-10 du code de l'environnement sur l'évaluation environnementale

Considérant l'avis de l'Etat du 11 mai 2020

Considérant l'avis de la région Hauts de France du 13 mai 2020

Considérant l'avis de l'Autorité Environnementale du 28 juillet 2020.

Vu les dispositions de l'article L.123-19 et R123-46-1 du code de l'environnement, sur la procédure de consultation du public

Entendu la présentation du bilan de la concertation,

Entendu la présentation des avis des personnes publiques associées et de la consultation du public

Entendu la présentation du Plan Climat Air Energie Territorial du Grand Douaisis et des actions du SCOT Grand Douaisis pour sa mise en œuvre

Considérant l'avis favorable du Bureau Syndical du 8 décembre 2020

**DECIDE A L'UNANIMITE (41 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTIONS),**

- 1) D'approuver le Plan Climat Air Energie Territorial du Grand Douaisis
- 2) De mettre à la disposition du public l'intégralité du PCAET via son site internet ainsi que sur la plateforme nationale [http://www.territoires-climat.ademe.fr /](http://www.territoires-climat.ademe.fr/)
- 3) De charger le SCOT Grand Douaisis d'animer, de piloter la mise en œuvre et d'assurer le suivi et l'évaluation du plan climat.
- 4) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 16 décembre 2020

*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Lionel COURDAYAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

## PROJET PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL - Projet adoption

Le Plan Climat Air Energie Territorial qui est proposé pour adoption est composé de documents réglementaires qui ont été organisés en 17 parties.

L'ensemble des documents sont consultables sur le lien DOPBOX suivant :

<https://www.dropbox.com/sh/p7wtmbi4hfeohef/AAA0oKHviU5qaRuITfdtrvc7a?dl=0>

### I- Partie documents de fond regroupant le projet de Plan Climat :

- 1- Contexte
- 2- Diagnostic
- 3- Stratégie
- 4- Programme d'actions
- 5- Rapport environnemental
- 6- Résumé non technique
- 7- Glossaire

### II- Partie administrative (avis PPA et consultation du public)

La phase administrative, au cours de laquelle le projet de PCAET arrêté en décembre 2019 a été soumis, s'est faite en 2 temps :

- **Temps avis des 4 personnes publiques associées** (Etat, Région, MRAE)
  - 8- Cadre de dépôt
  - 9- Avis de l'Etat PCAET
  - 10- Annexes avis Etat
  - 11- Avis Région PCAET
  - 12- Courrier MRAE PCAET
  - 13- Avis MRAE PCAET
- **Temps consultation du public** (8 octobre – 8 novembre 2020)
  - 14- Mémoire en réponse Etat et Autorité environnementale mis à disposition du public
  - 15- Avis lançant la consultation du public
  - 16- Synthèse des observations et propositions du public
  - 17- Mémoire complet regroupant toutes les réponses aux avis des PPA et du public.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 15 décembre 2020

Date de la convocation : 8 décembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 21 (loi n°2020-1379 du 14 nov. 2020)

Présents : 49

Pouvoirs : 4

Excusés et absents : 10

Le Comité Syndical du 15 décembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 8 décembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est Mme Fanny CHRETIEN

### ETAT DE PRESENCE

| DOUAISIS AGGLO                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b><br>Mr Raphaël AIX<br>Mr Gilles BARBIEUX<br>Mme Caroline BIENCOURT<br>Mr Djamel BOUTECHICHE<br>Mme Fanny CHRETIEN<br>Mr Lionel COURDAVAULT<br>Mr Henri DERASSE<br>Mr Laurent DESMONS<br>Mr Denis DESRUMAUX<br>Mr Christian DORDAIN<br>Mme Lisiane DUBUS<br>Mr Alain DUPONT<br>Mr Jean-Paul FONTAINE<br>Mr Thierry GOEMINNE<br>Mr Bernard GOULOIS<br>Mr Laurent ILSKI<br>Mr Henri JARUGA<br>Mr Vincent JEANMOUGIN<br>Mr Jean-François JOOS<br>Mr Laurent KUMOREK<br>Mr Sébastien LANCLU<br>Mr Miguel LIBERAL<br>Mr Abdallah MOHAMMED<br>Mme Nadine MORTELETTE<br>Mr Dominique PHILIPPE<br>Mr Jean-Marc RENARD<br>Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN<br>Mme Elodie SAVARY<br>Mme Stéphanie STIERNON<br>Mr Jean-Michel SZATNY<br>Mr Ludovic VALETTE<br>Mr Vincent WANTIER<br>Mr Dimitri WIDIEZ | <b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (15)</b><br>Mr Xavier BARTOSZEK<br>Mme Murielle CARON<br>Mr Yves CONDEVAUX<br>Mr Frédéric DELANNOY<br>Mr Marc DELECLUSE<br>Mr Erich FRISON<br>Mr Daniel GAMBIEZ<br>Mr Sébastien GEIRNAERT<br>Mr Eric GOUY<br>Mr Pascal JONIAUX<br>Mr Yves MAITTE<br>Mr Claude MERLY<br>Mr Denis MICHALAK<br>Mr Julien QUENNESSON<br>Mme Jeanne ROMAN |
| <b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (0)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (1)</b><br>Mr Jean-François TIEFENBACH                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2)</b><br>Mr Thierry LEDENT à Mr Jean-Marc RENARD<br>Mr Jacques MICHON à Mme Fanny CHRETIEN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2)</b><br>Mr Christian BULINSKI à Mr Lionel COURDAVAULT<br>Mr Rémi MARTINOWSKI à Mr Claude MERLY                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>DELEGUES EXCUSES (3)</b><br>Mme Anissa BOUCHABOUN<br>Mr Arnaud MARIAGE<br>Mr Brahim NOUI<br>Mr Arnaud PIESSET<br>Mr Christian WALLARD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>DELEGUES EXCUSES (5)</b><br>Mme Marie CAU<br>Mr François CRESTA<br>Mr Yazid LEHINGUE<br>Mr Régis MINNENS<br>Mr Alain PAKOSZ                                                                                                                                                                                                                                       |

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN et Capucine LECLERCQ  
De SAS Douai Services : M. Villaume

**Objet : Décision Modificative n°1 – Budget 2020**

Monsieur le Président expose,

La Trésorerie nous demande de faire apparaître distinctement les restes à réaliser 2019 dans le budget primitif 2020 du SCOT.

La décision modificative n°1 du budget 2020, n'est qu'un jeu d'écriture qui n'engage pas de nouvelles dépenses. Elle permet de retrancher du compte global 2031 « Etudes » le montant de 13 660 euros correspondant aux RAR 2019 et de les réaffecter explicitement – au même compte – mais sous le statut de RAR.

*Annexe 2 : Projet de décision modificative n°1 Budget 2020*

**LE COMITE SYNDICAL,**

Entendu la présentation du projet de décision modificative n°1 du budget 2020  
Considérant l'avis favorable du Bureau Syndical du 8 décembre 2020

**DECIDE A L'UNANIMITE (53 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTIONS),**

- 1) D'approuver la décision modificative n°1 au budget 2020
- 2) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 16 décembre 2020  
*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

## SCOT - BUDGET 2020- DECISION MODIFICATIVE n° 1

Inscription des restes à réaliser 2019 dans le budget.

| Imputation                          | Objet                                     | Montant prévu<br>BP 2020 | Restes à réaliser<br>sur 2019 | Décision<br>Modificative 1 | Montant<br>Final au budget |
|-------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| DEPENSES D'INVESTISSEMENT           |                                           | 1 408 734,03             | 13 660,00                     | 0,00                       | 1 408 734,03               |
| 2031                                | Etudes                                    | 1 408 734,03             | 0,00                          | -13 660,00                 | 1 395 074,03               |
| 2031                                | Restes à réaliser issus de 2019 en études | 0,00                     | 13 660,00                     | 13 660,00                  | 13 660,00                  |
| Total des dépenses d'investissement |                                           | 1 408 734,03             |                               | 0,00                       | 1 408 734,03               |

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 15 décembre 2020

Date de la convocation : 8 décembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 21 (loi n°2020-1379 du 14 nov. 2020)

Présents : 49

Pouvoirs : 4

Excusés et absents : 10

Le Comité Syndical du 15 décembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 8 décembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est Mme Fanny CHRETIEN

### ETAT DE PRESENCE

| DOUAISIS AGGLO                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b><br>Mr Raphaël AIX<br>Mr Gilles BARBIEUX<br>Mme Caroline BIENCOURT<br>Mr Djamel BOUTECHICHE<br>Mme Fanny CHRETIEN<br>Mr Lionel COURDAVAULT<br>Mr Henri DERASSE<br>Mr Laurent DESMONS<br>Mr Denis DESRUMAUX<br>Mr Christian DORDAIN<br>Mme Lisiane DUBUS<br>Mr Alain DUPONT<br>Mr Jean-Paul FONTAINE<br>Mr Thierry GOEMINNE<br>Mr Bernard GOULOIS<br>Mr Laurent ILSKI<br>Mr Henri JARUGA<br>Mr Vincent JEANMOUGIN<br>Mr Jean-François JOOS<br>Mr Laurent KUMOREK<br>Mr Sébastien LANCLU<br>Mr Miguel LIBERAL<br>Mr Abdallah MOHAMMED<br>Mme Nadine MORTELETTE<br>Mr Dominique PHILIPPE<br>Mr Jean-Marc RENARD<br>Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN<br>Mme Elodie SAVARY<br>Mme Stéphanie STIERNON<br>Mr Jean-Michel SZATNY<br>Mr Ludovic VALETTE<br>Mr Vincent WANTIER<br>Mr Dimitri WIDIEZ | <b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (15)</b><br>Mr Xavier BARTOSZEK<br>Mme Murielle CARON<br>Mr Yves CONDEVAUX<br>Mr Frédéric DELANNOY<br>Mr Marc DEECLUSE<br>Mr Erich FRISON<br>Mr Daniel GAMBIEZ<br>Mr Sébastien GEIRNAERT<br>Mr Eric GOUY<br>Mr Pascal JONIAUX<br>Mr Yves MAITTE<br>Mr Claude MERLY<br>Mr Denis MICHALAK<br>Mr Julien QUENNESSON<br>Mme Jeanne ROMAN |
| <b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (0)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (1)</b><br>Mr Jean-François TIEFENBACH                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2)</b><br>Mr Thierry LEDENT à Mr Jean-Marc RENARD<br>Mr Jacques MICHON à Mme Fanny CHRETIEN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2)</b><br>Mr Christian BULINSKI à Mr Lionel COURDAVAULT<br>Mr Rémi MARTINOWSKI à Mr Claude MERLY                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>DELEGUES EXCUSES (5)</b><br>Mme Anissa BOUCHABOUN<br>Mr Arnaud MARIAGE<br>Mr Brahim NOUI<br>Mr Arnaud PIESSET<br>Mr Christian WALLARD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>DELEGUES EXCUSES (5)</b><br>Mme Marie CAU<br>Mr François CRESTA<br>Mr Yazid LEHINGUE<br>Mr Régis MINNENS<br>Mr Alain PAKOSZ                                                                                                                                                                                                                                      |

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN et Capucine LECLERCQ  
De SAS Douai Services : M. Villaume

## Objet : Gare Scarpe Vauban – AMO Quartier E+C-

Monsieur le Président expose,

Le SCOT a réalisé en 2017-2019 une étude de programmation et de définition du projet urbain pour la requalification et l'attractivité du pôle Gare de Douai dénommée : Gare Scarpe Vauban. Cette mission, qui représente la reconquête de 147 ha de foncier, a été cofinancée par la Ville de Douai, Douais Agglo et le SMTD.

Le SCOT a également porté 2 études avec la SNCF : une étude de mutabilité du foncier et une étude sur les contraintes de réalisation d'une passerelle.

Ces missions ont abouti à des orientations programmatiques et d'aménagement :

- Un quartier démonstrateur « DT3E » avec des ambitions déclinées à l'échelle de quartier et d'opérations (objectifs environnement, consommation d'énergie, énergies renouvelables, adaptation au changement climatique...)
- Une porte d'entrée du Douaisis avec une passerelle / parking silo / lieu hybride
- L'élargissement du boulevard pour créer le HUB Mobilité (principales lignes BHNS)
- Des orientations programmatiques pour la requalification de l'îlot de la Madeleine, la friche Vauban (ex Leroy Merlin), les friches SNCF
- Des orientations sur le type de fonctions urbaines à accueillir sur le quartier pour viser un pôle d'excellence et un lieu de vie attractif et animé en lien avec la desserte TGV
- Des orientations sur le stationnement, le logement, la qualité des espaces publics/privés...

Cette étude est ainsi assortie d'une liste des missions et études restant à réaliser et des étapes opérationnelles à conduire.

Le SCOT a été fortement sollicité par des opérateurs, des investisseurs, des entreprises, des particuliers pour financer des études complémentaires, pour développer des projets immobiliers...

Ce projet est inscrit au SCOT comme Territoire de projet et est intégré dans l'ORT de la Ville de Douai. Gare Scarpe Vauban est reconnu aujourd'hui par l'Etat comme étant un projet d'urbanisme majeur pour l'attractivité du territoire du Grand Douaisis.

Douais Agglo a pris l'initiative sur son périmètre de lancer des études opérationnelles reprenant 3 projets retenus dans Gare Scarpe Vauban : la passerelle, le parking silo et la coulée verte

Par ailleurs en 2018, l'ADEME a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner 22 sites en France et expérimenter avec eux la démarche de **Quartier Bas Carbone**. Compte tenu des enjeux, des potentiels du projet et des orientations qui avaient été présentées, le SCOT a déposé un dossier de candidature et le projet a été retenu.

Cela permet :

- D'avoir à sa disposition, pendant 20 mois, une AMO pluridisciplinaire permettant de faire mûrir le projet, de le rendre opérationnel et être dans les premiers à atteindre des objectifs Bas Carbone. Il s'agit d'une équipe d'architectes, de programmistes, de sociologues, d'urbanistes, de juristes, d'économistes, de génie civil....
- De mettre à disposition du projet tout un ensemble d'outils, de méthodes....
- D'intégrer un groupe national d'échanges et d'experts Quartiers E+C-
- De valoriser les actions des projets lauréats, de rendre visible nationalement et d'attirer des opérations exemplaires.

**LE COMITE SYNDICAL,**

Entendu la présentation des principaux résultats de Gare Scarpe Vauban

Entendu la présentation de l'AMO Quartier E+C- de l'ADEME

Considérant l'avis favorable du Bureau Syndical du 8 décembre 2020

**DECIDE A L'UNANIMITE (53 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTIONS),**

- 1) D'approuver que le SCOT continue à suivre l'AMO Quartier E+C- et avance avec les services de l'Etat
- 2) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 16 décembre 2020

*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCoT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 059-255902850-20201216-CS18\_2020-DE

19/12/2020 14:13:13

